



### Naissances:

- Ethan MOUTIER, né le 20 février 2014, au foyer de M. Gary MOUTIER et Melle Sandra HUE, domiciliés à « La Touche ».

### Décès:

- Mme Odette LEHOUX, le 26 février 2014.



**Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :**

- Carte nationale d'identité
  - Passeport
  - Permis de conduire
  - Carte vitale avec photo
  - Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
  - Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
  - Livret de circulation, délivré par le préfet
  - Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
  - Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
  - Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
  - Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

**Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.**

### VOIRIE

Allée des Mauriceries  
& vignes du grand chemin



Pour rassurer les habitants des lieux dits « Les Mauriceries & Les vignes du grand chemin » la Vc4 à partir de la D959 et jusqu'à l'angle de la route de St-Roch - La Membrolle, va être reprise par la communauté de communes. Pendant le printemps, un nouveau tapis d'enrobé va être fait.

## Elections Municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014



### Ce qu'il faut retenir:

*Le Bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.  
Salle Polyvalente.*

1. Contrairement aux élections précédentes, vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

2. Les conseillers municipaux sont désormais élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.

a. Vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier.

b. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer. Le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni votre bulletin de vote sera nul.



# Charentilly

Mairie  
23 Rue du  
clas Faroux  
37390 Charentilly



« En mars, quand il tonne chacun s'en étonne. »

## L'Echo du Village

Mars 2014

### INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Extraits de quelques décisions  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 Février 2014



**DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE DANS  
LE CADRE DU SINISTRE INTERVENU A LA MAIRIE  
LE 8 JANVIER 2014.**

Suite à l'incendie intervenu le 8 janvier 2014 sur la Mairie de Charentilly, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à ester en justice pour défendre les intérêts de la Commune de CHARENTILLY et désigne MAITRE CEBRON DE LISLE pour représenter la Commune dans cette affaire.

**REPRISE DE LA BOULANGERIE**

Monsieur Dany OURCEAU succèdera à Monsieur et Madame TAVEAU à la Boulangerie de Charentilly à compter du 1er avril 2014. L'appartement situé au-dessus la boulangerie étant actuellement disponible, et afin de lui permettre d'en bénéficier dès le début du mois de mars 2014, la Commune propose de l'exonérer du loyer de la Boulangerie (mois d'avril 2014) à titre «de bienvenue» dans la Commune.

**COMPTE RENDU DES EPCI**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINE CHOISILLES**

Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 10 février 2014 une partie des comptes administratifs et des comptes de gestion a été approuvée (Budget déchets ménagers, Culture et Station d'épuration). Le vote concernant le Budget principal POLAXIS et éco a été reporté, dans l'attente de la validation du trésorier des écritures 2013.

Les ALSH étant désormais gérés par la CCGC, le tarif sera uniformisé pour tous les habitants de la CCGC (par ALSH). Une réflexion est à l'étude pour la répartition des charges des Communes à la CCGC dans le cadre de ce transfert de

charges.

Enfin la CCGC devrait prendre à sa charge le transport des enfants vers les ALSH le mercredi midi.

Les taux de fréquentation concernant les animations culturelles sont proches des prévisions initiales, ce qui est plutôt encourageant.

D'autre part, les spectacles Jazz'So'Nord qui se sont produits hors la Salle des 4 Vents ont été quasi complets à chaque représentation.

**SYNDICAT DU COLLEGE DE NEUILLE PONT PIERRE**

Un léger déficit de fonctionnement a été constaté lors du vote du Budget du Syndicat. Ce déficit est maîtrisé puisque le Syndicat dispose d'un important excédent de fonctionnement cumulé. Le syndicat apportera une aide plus importante aux sorties des élèves cette année et notamment aux sorties pour les élèves de 3ème, puisque leurs familles ont contribué à abonder l'excédent de fonctionnement.

☞ Réunion du Conseil municipal ☜

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue.  
- le lundi 17 Mars 2014 - 20h30, salle Polyvalente.

(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)  
[www.charentilly.com/rubrique/PV\\_Conseils](http://www.charentilly.com/rubrique/PV_Conseils)



**Vue Aérienne**



Le Jeudi 30 Janvier, certains d'entre vous ont pu apercevoir le survol de notre centre bourg par un étrange appareil. Il s'agissait d'un drone Quadricoptère piloté par Mr Vandaele habitant Charentilly & Mr Mexmain.

En effet ces messieurs sont en cours de création d'une entreprise de vue aérienne, et nous ont aimablement proposé de nous faire apprécier leur savoir faire.

**Le film est en ligne sur le site de la commune.**



**Le Club des Fils D'Argent**

Jeudi 20 Février 2014



Le club « les fils d'argent » de CHARENTILLY a organisé son assemblée générale le 20 Février 2014. Suite au vote voici la composition du bureau:

Présidente: Mme PIOFFET Michelle  
Secrétaire: Mme JAUNASSE Michèle  
Trésorière: Mme GUERCHE Bernadette  
Vice-président: Mr GUERCHE Claude

**Membres du conseil d'administration:**

Mme PETITGUILLAUME Yvonne (nouvelle élue)  
Mme PIGER Marie-Claude  
Mme GALOPIN Denise  
Mr PETITGUILLAUME Michel  
Mr CHAMEROIS Gabriel  
Mr MANS Barthélémy

Vous pouvez venir nous rejoindre, tout au long de l'année, nous serons heureux de vous accueillir. Pour rompre votre solitude ou passer un bon moment entre ami(e)s, dans votre commune de CHARENTILLY, vous avez un club qui est prêt à vous recevoir:

- Les Mardis ou Jeudis de chaque semaine de 14h30 à 17h30.

Nous avons à votre disposition divers jeux de société, l'après midi se termine toujours par un goûter. Nous fêtons également tous les deux mois les anniversaires, organisons une marche et une exposition.

Ce club existe depuis trente ans, nous vous attendons, venez nous rejoindre.

